

Relevé de consommation volumétrique pour l'eau chaude et l'eau froide.

Le relevé de la consommation se fait sur le compteur d'eau. La valeur est exprimée en m³. Les chiffres en rouge se trouvent après la virgule. La consommation indiquée par le compteur est la consommation en eau depuis l'installation du compteur. La consommation sur une période donnée sera donc une différence entre deux valeurs relevées.

Exemple pour le premier relevé : Le compteur indique 3100m³ au 1^{er} janvier 2012. Le 3 février 2012 le compteur indique 3140m³. La consommation en m³ pour la période est de :

$$3140 - 3100 = 40 \text{ m}^3 \text{ consommés}$$



Comment lire sa facture d'eau ?

VEOLIA EAU

COMPAGNIE DES EAUX DE RAMBOUILLET
ACCUEIL TELEPHONIQUE DU LUNDI AU VENDREDI 8H00 A 18H00
LE SAMEDI 9H00 A 12H00 ET 7 JOURS POUR LES URGENCES AU :
0611 900 400 - PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE
POUR NOUS ECRIRE : VEOLIA EAU
CENTRE SERVICE CLIENTS TSA 70020 78604 PARIS CEDEX 08

Facture de régularisation
du 25/01/2011

page 1 / 2

MR
78120 RAMBOUILLET

0011FN 014237

SSU 004

Regt

M/Ses 2

Historique de votre consommation en m³

relevé	relevé	relevé	relevé
13/11/07	12/11/08	20/11/09	17/11/10
210	187	168	149

Consommation facturée : 149 m³ équivalent à 149 000 litres d'eau

Présentation simplifiée de votre facture

ABONNEMENT : 2 SEM 10 / 1 SEM 11 32,24 €

Consommation : ANNEE 2010
149 m³ à 4,58 € le m³
Prix unitaire moyen, soit 0,00458 € le litre

Prix hors taxe de la consommation 682,49 €

Montant facture TTC 714,73 €

Déduction des acomptes déjà réglés 684,57 €

Solde antérieur 0,00 €

SOLDE A REGULARISER 30,16 €

Le solde de cette facture sera régularisé suivant les modalités indiquées sur le talon qui figure ci-dessous.

Somme des mensualisations à ce jour

Message

La commune de Rambouillet a renouvelé sa confiance à Veolia Eau pour son service public d'assainissement à compter du 29 avril 2010.
Le nouveau règlement de service vous parviendra par courrier séparé dans les prochains jours.

Le graphique de gauche permet de connaître l'historique des consommations entre les différents relevés.

A droite il est possible de connaître le prix HT de la consommation en eau ainsi que la somme des mensualités déjà payées. Les deux chiffres sont utilisés pour déduire la somme à régulariser.

Votre Facture en détail votre référence : 112 75 332 203 1110

Compteur n°	Déterminé par relevé	Date	Nouvel Index	Ancien Index	Consommation	VOLUME CONSOMME	ACOMPTE A DEDUIRE	SOLDE CONSOMMATION
		17.11.2010	2685	2536	149	149	0	149

	volume (m³)	prix unitaire montant HT	distributeur montant HT	autres organismes montant HT	taux de TVA	sous-total HT
DISTRIBUTION DE L'EAU						
ABONNEMENT (PART DISTRIBUTEUR)			30,56		5,50 %	
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)	149	0,5100	75,99		5,50 %	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	149	1,0952		163,18	5,50 %	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	149	0,0747		11,13	5,50 %	
Sous-total HT						280,86
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES S						
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR VEOLIA EAU-CGE)	149	0,1748	26,05		5,50 %	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	149	0,7880		117,41	5,50 %	
CONSOMMATION (PART SYNDICALE SIRR)	149	1,0000		149,00	5,50 %	
Sous-total HT						292,46
ORGANISMES PUBLICS						
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	149	0,3990		59,45	5,50 %	
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)	149	0,3000		44,70	5,50 %	
Sous-total HT						104,15
Sous-total HT par bénéficiaire			132,60	544,87		677,47
SITUATION DE VOTRE COMPTE						
DEDUCTION PRELEVEMENTS EFFECTUES					-684,57 €	

montant HT	taux TVA	montant TVA
677,47 €	5,50 %	37,26 €

total HT	total TVA	montant TTC	solde antérieur	net prélevé
677,47 €	37,26 €	714,73 €	-684,57 €	30,16 €

Eau : L'alimentation en eau potable comprend le prélevement de l'eau brute, le traitement de potabilité, le stockage et la distribution.
 Eau usées : Ce service correspond à la collecte des eaux usées, à leur dépollution en station d'épuration avant rejet dans le milieu naturel.
 Abonnement : Montant fixe destiné à couvrir une partie des charges des services mis à votre disposition.
 Consommation : Montant de votre facture fonction du volume consommé en m³.
 Agence de l'Eau : Organisme qui gère les ressources en eau et lutte contre les pollutions.
 Part(s) collectivité(s) : Montant reversé aux collectivités responsables du service public (commune, syndicat ou communautés) et destiné à financer les réseaux et installations.
 Part distributeur : Rémunération pour l'exploitation du service par le gestionnaire.

Le verso donne les mêmes informations avec le détail précis des coûts. Avec le numéro de compteur il est possible de retrouver le sien parmi une installation de plusieurs compteurs. (Le numéro peut être retrouvé sur le compteur)

Pour toutes questions contacter votre animateur local.

Emplacement aimant
pour le réfrigérateur

Date	Relevé de compteur en M3	Consommation en kWh	Remarque
	3100	0	
	3140	40	
		0	

Site Internet de relevé des consommations : <http://alsace.familles-a-energie-positive.fr/>